Attention! : GHB = danger : soyez vigilants! / ARCAT.

#### **Contributors**

ARCAT (Paris, France)

#### **Publication/Creation**

[between 2000 and 2014]

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/cr7pmagc

#### License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



# ATTENTION! GHB=DANGER

SOYEZ VIGILANTS!

29





## **GHB**

Le GHB (Gamma Hydroxy-Butyrate de sodium) appelé aussi Liquid Ecstasy ou « drogue du viol », produit des effets différents selon la personne et la dose absorbée.

## LES DANGERS

À doses modérées, le GHB provoque, une altération du jugement, une hypersensualité, voire une amnésie.

La limite entre un dosage modéré et un surdosage est très étroite. Un surdosage ou le mélange de GHB avec d'autres drogues peut provoquer un coma, voire la mort par dépression respiratoire (ne jamais mélanger de GHB avec de l'alcool, des opiacés, des médicaments psychotropes...).

#### **ATTENTION!**

Un produit vendu pour du GHB ne contient pas forcément du GHB. Le GBL proche du GHB produit les mêmes effets pour des doses moindres.

## ATTENTION

Le GHB peut conduire à une baisse de vigilance et donc à des rapports sexuels non protégés exposant à la transmission d'une infection sexuellement transmissible (SIDA, hépatites, syphilis...). En cas d'exposition à un risque de contamination par le VIH, se rendre dans les 4 heures (au plus tard dans les 48 heures), aux urgences d'un hôpital (possibilité de traitement post-exposition).

## Pour + d'infos :



Sida Info Service 0 800 840 800

24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit www.sida-info-service.org

DROGUES
info service
0 800 23 13 13

71/7. Anonyme & gratuit. www.progues.gouv.fr

LE PRÉSERVATIF

Il reste la seule protection efficace contre le virus du sida.

### **CE QUE DIT LA LOI**

Depuis le 28 avril 1999, le gamma-OH ou GHB figure sur la liste des substances vénéneuses et sur la liste des substances classées comme stupéfiants. La vente, l'achat, l'usage, la fabrication sont donc strictement interdits en France. L'usage est puni par un an de prison et 3 750 euros d'amende, le « trafic » expose à 10 ans de prison et 7 500 000 euros d'amende.

